



Traité Édouyot

Michna 1 - Chapitre 8

הַעִיד רַבִּי יְהוֹשֻׁעַ בֶּן בִּתְרִיָּה
עַל זֶם גְּבִלוֹת,
שֶׁהוּא טְהוֹר.
הַעִיד רַבִּי שְׁמַעוֹן בֶּן בִּתְרִיָּה
עַל אֶפֶר הַחֲטָאֹת שֶׁנִּגַּע טֵמֵא בְּמִקְצָתוֹ,
שֶׁטֵּמֵא אֶת כָּלֹ.
הוֹסִיף רַבִּי עֲקִיבָה:
הַסֵּלֶת וְהַקְטָרֶת, הַלְּבוֹנָה וְהַגָּחָלִים,
שֶׁנִּגַּע טָבוּל יוֹם בְּמִקְצָתוֹ,
שֶׁפָּסֵל אֶת כָּלֵם.

Rabbi Yehochoua ben Bétéra a témoigné au sujet du sang d'une Névélâ (une charogne) qu'il est pur. (À savoir que le sang d'une Névélâ ne rend pas impur comme l'animal Névélâ lui-même, car il n'y a aucun sang d'un animal qui ne rend impur comme le corps de l'animal lui-même si ce n'est un shérêts. Cependant, son statut est comme celui d'un liquide impur qui contamine à partir d'un volume d'un révi'it. (Rambam, Méiri) Certains expliquent [que le sang] est totalement pur (voir Tossefot Yom Tov, Tiferet Israël et Menahot 103b). Et plus haut au chapitre 5 Michna 1, Beth Chamaï et Beth Hillel divergent en ce point. (Voir sur place)

Rabbi Chimon ben Bétéra a témoigné à propos des cendres expiatoires [de la vache rousse, se trouvant dans un récipient] qui auraient touchées en partie une impureté (comme par exemple un mort qui aurait été en contact avec une partie des cendres) toutes les cendres sont impures, [même si les cendres ne forment pas une seule entité, les Sages ont agi avec une plus grande rigueur dans les objets saints, et ont associé tout ce qui se trouve dans le récipient comme s'ils faisaient un seul corps]. (Michna Hagiga 3.2) Rabbi Akiva a ajouté [et a témoigné à propos] de la fleur de farine [que l'on apporte en tant que sacrifice de Min'ha], sur la Qetoret (l'encens) et la Levona (sorte d'épice qui accompagnait les pains de propositions) [que l'on amène sur la Min'ha], (Vayiqra 2,1) et les braises [que le Cohen rassemble et retourne le jour de Kippour, comme il est écrit (Vayiqra 16, 12) : « Il remplira l'encensoir de charbons ardents, pris sur l'autel [...], et introduira le tout dans l'enceinte du voile »] qui a été en contact avec un tevoul yom (personne impure qui s'est immergé au miqvé et qui doit attendre le coucher du soleil pour devenir pur – Voir Chapitre 2 Michna 1) de manière partielle ; [Si un tevoul yom a touché une partie de la fleur de farine, de l'encens, de la Levona ou des braises, la règle est que] tout est rendu invalide [que ce soit la fleur de farine, l'encens, la Levona ou les braises]. (Rabbi Akiva ajoute deux points : 1. Ce n'est pas seulement un homme impur dont il est question, mais également un tevoul yom qui, lui, n'impurifie pas, mais ne fait qu'invalider, car il est au deuxième degré d'impureté, s'il entre en contact avec une partie il invalide la totalité. 2. Ce n'est pas seulement les cendres de la vache rousse contenues dans un récipient, où le principe : « il a touché une partie c'est comme s'il était en contact avec la totalité » s'applique, mais même pour la fleur de farine, de l'encens, de la Levona ou des braises, qui ne sont pas dans un ustensile, mais seulement rassemblés et posés sur une tablette ou sur une planche qui n'a pas de rebords, sont comme s'ils étaient disposés dans un récipient creux. Et ils sont considérés comme une seule entité, bien qu'ils soient poudreux, c'est pourquoi si un tevoul yom touche une partie il invalide la



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

totalité. (Guemara Haguiga 24a).



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions